

24 et 26 avril 2018 (7h30 – 8h30 ou 7h45 – 8h45)

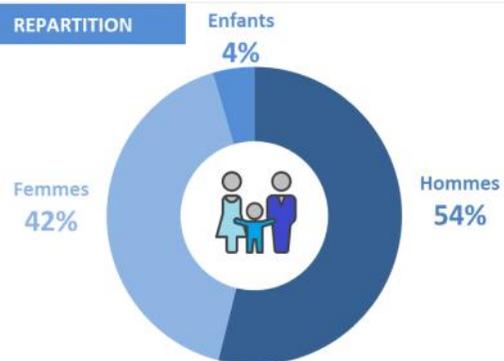
Lieu	Nb	Homme (%)	Femme (%)	Enfant (%)	VAE (%)
Centre ville Sommeiller/Favre	269	49	46	5	14
Avenue de Genève Nord	185	58	42	0	17
Marquisats	173	55	42	3	20
RP avenue de Cran	143	47	50	3	9
Annecy-le-Vieux RP des Pommaries	101	48	38	14	19
RP des usines (SNR)	92	72	27	1	13
Souterrain Charles de Gaulle / Rocade	74	48	47	5	3
RP Place Marechal Juin / Grand Frais V..	71	63	31	6	18
Pont de Tasset	68	62	38	0	34
RP Pont neuf/av d'Aix les Bains	53	60	40	0	32
Viaduc de Brassilly	24	54	46	0	36



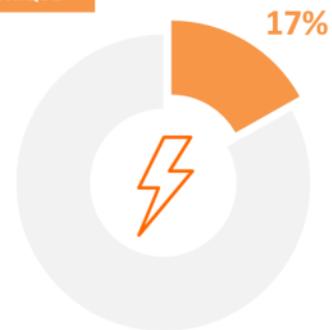
CYCLISTES



REPARTITION



VELO ELECTRIQUE

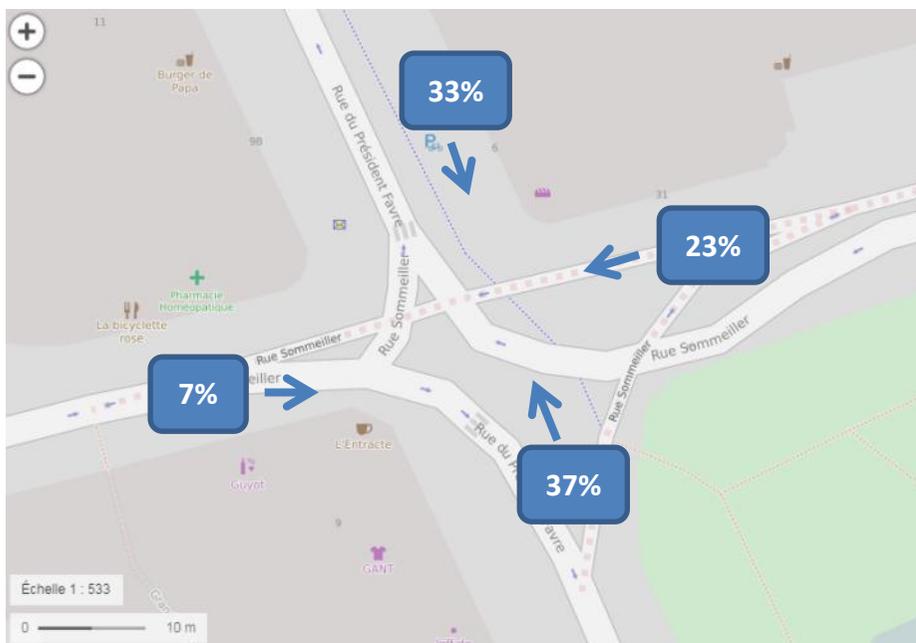


VELONECY

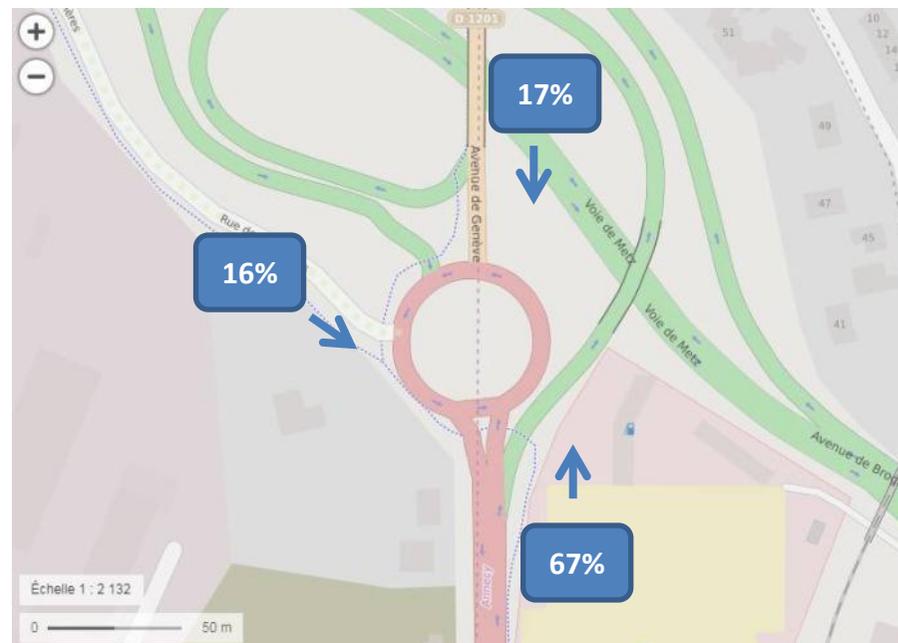


Provenance des cyclistes

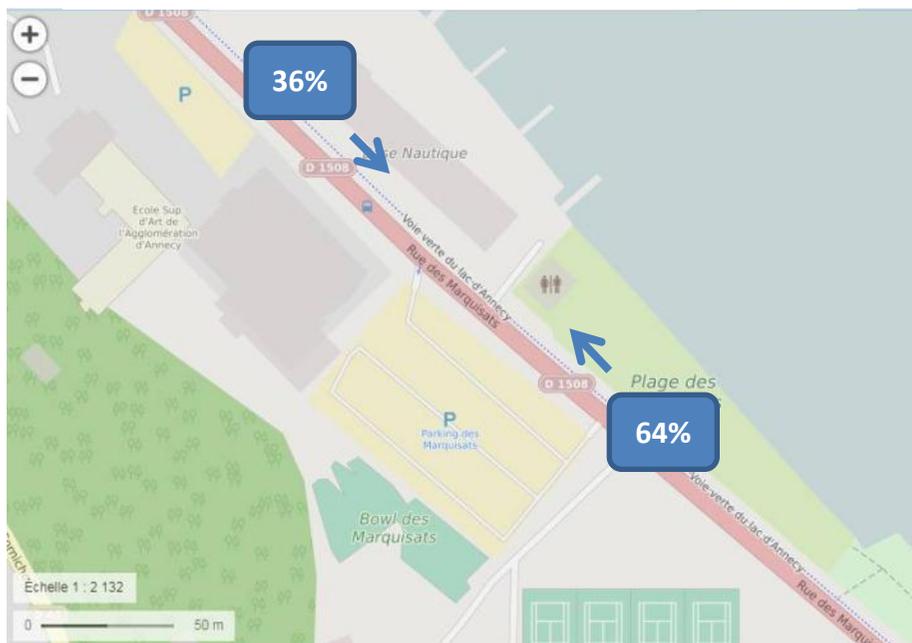
Centre-ville Favre/Sommeiller : 269



Avenue de Genève Nord (axe Pringy/Hôpital) : 185



Marquisats (axe Sévrier) : 173



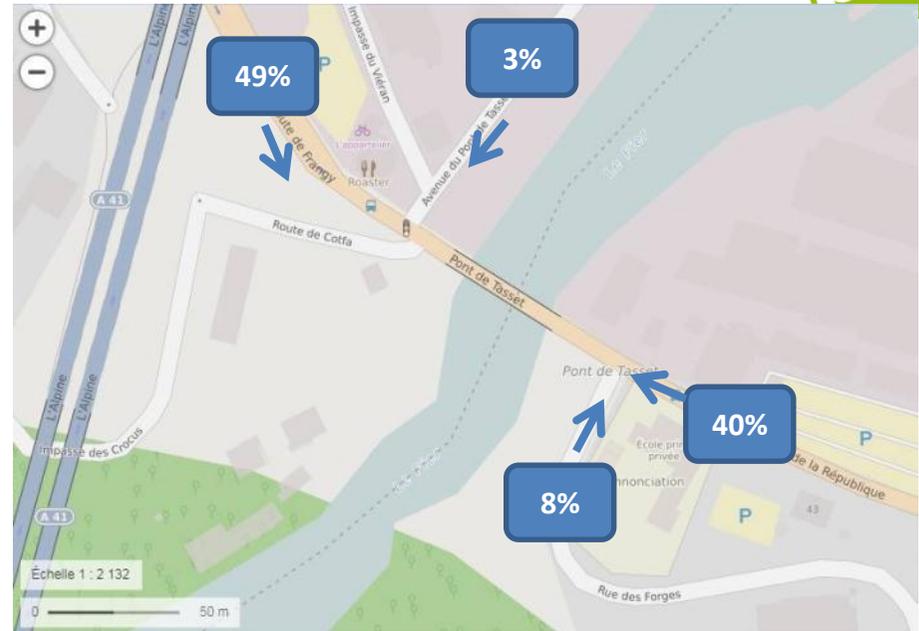
RP avenue de Cran/Rocade (axe Cran-Gévrier 1) : 143



Pommaries Vignières (axe Annecy-le-Vieux) : 101



Pont de Tasset (axe Meythet) : 68



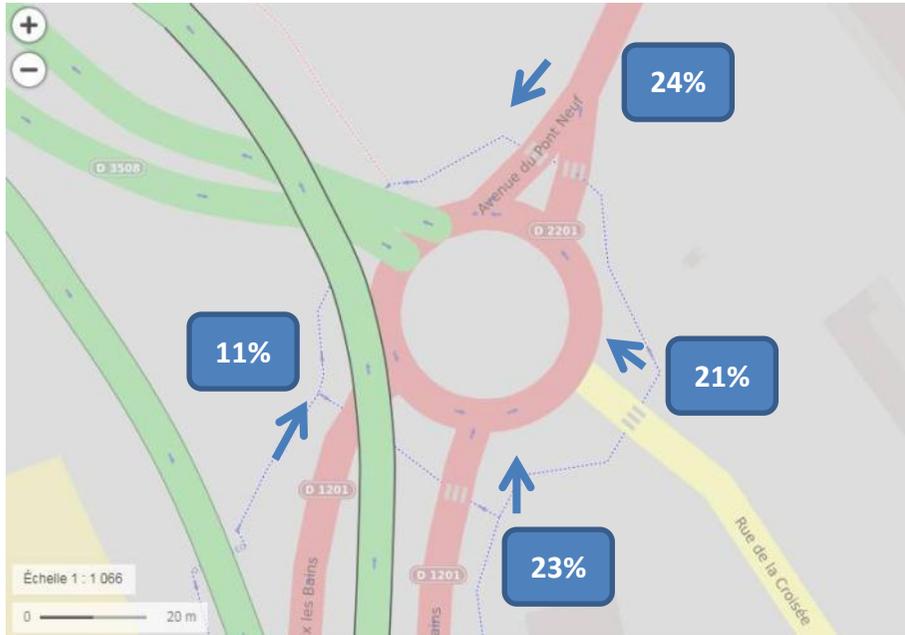
Viaduc de Brassilly (axe Poisy/Gillon) : 24



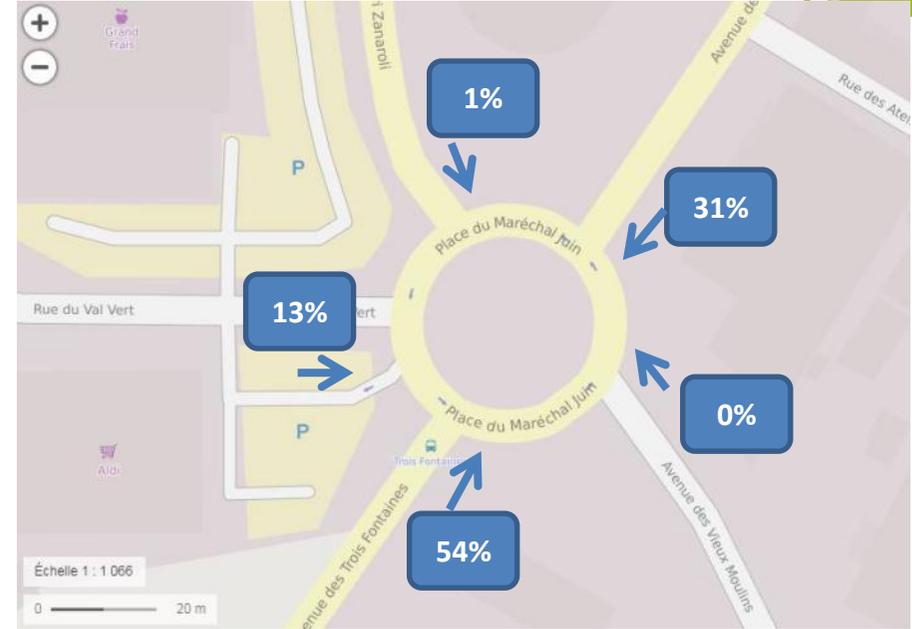
Rue des Usines SNR (axe Cran-Gévrier 2) : 92



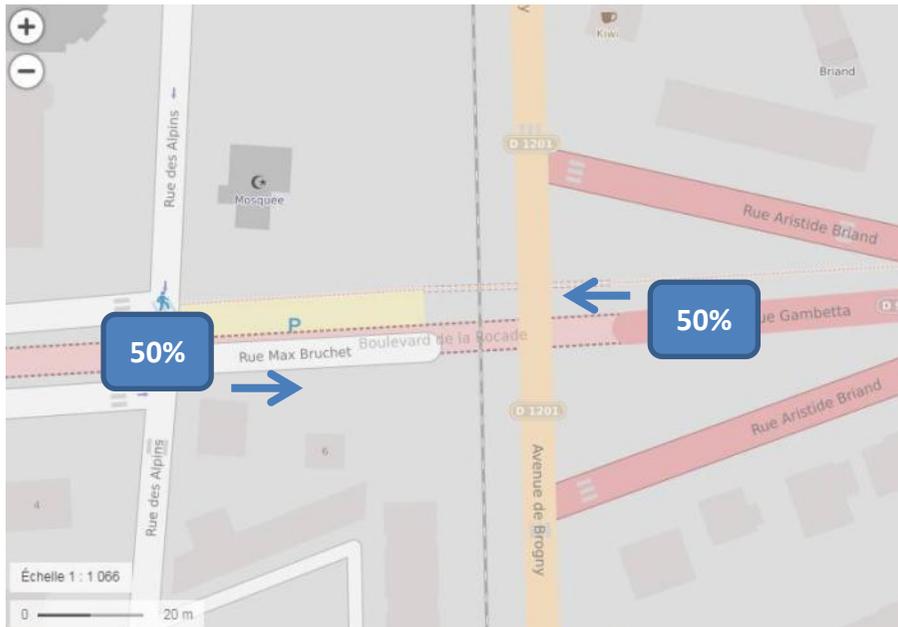
RP Pont Neuf / av Aix les Bains(axe Seynod 1) : 53



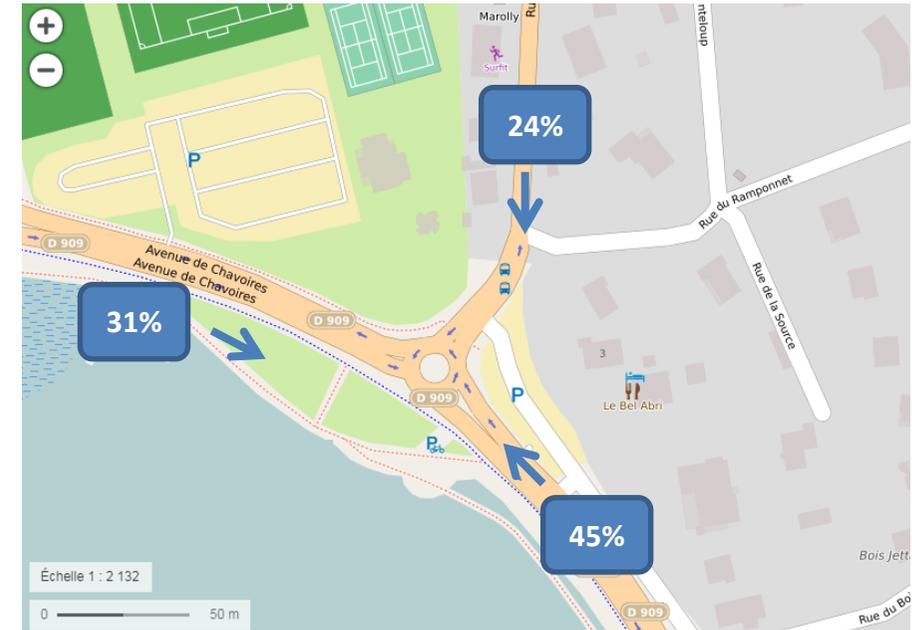
RP Maréchal Juin (axe Seynod 2) : 71



Tunnel piéton Rocade/Genève : 74



Petit Port (axe Veyrier) : 55



Pourquoi compter ?

Ce 24 et 26 avril 2018, **16 bénévoles** se sont levés tôt, et ont compté en 1h **1308 cyclistes** sur **12 lieux de passage** de la ville d'Annecy.

Ce comptage citoyen permet de mieux comprendre la pratique quotidienne des cyclistes sur Annecy, ainsi que son évolution. Il permet d'avoir des informations plus fines, contrairement au comptage automatique (boucle de comptage au sol), comme : la provenance et la direction des usagers, le type de vélo utilisé, distinguer la pratique quotidienne de la pratique sportive, le profil des utilisateurs ... Les cyclistes rencontrés lors de ce comptage, nous font également connaître leurs difficultés de circulation.

Roule & Co milite pour développer l'usage du vélo comme moyen de transport en ville. Pour cela des aménagements cyclables sécurisés, efficaces, bien indiqués sont nécessaires. Ces comptages citoyens permettent de faire remonter aux décideurs politiques ainsi qu'aux techniciens de la voirie des informations et propositions utiles pour améliorer ces aménagements.

Quelques enseignements

- Sur les grandes distances, le vélo à assistance électrique représente une part importante (jusqu'à 36% sur le Viaduc de Brassilly), il permet d'augmenter les distances parcourues par les cyclistes. Pour favoriser son développement, il faut développer plus de parkings sécurisés publics et privés (copropriétés/entreprises)
- La parité homme/femme est observée sur plusieurs points, notamment le centre-ville. Par contre il y a un déséquilibre sur les axes Seynod, avenue de Genève ... ce qui n'est pas normal. Il faut améliorer les aménagements cyclables pour rendre ces trajets plus sûrs et agréables.
- La part d'enfants est très faible, cependant nous n'avons pas compté à des endroits stratégiques (proche des écoles). Par contre il y a beaucoup d'enfants observés au Rond-Point des Pommaries et au Petit Port. Il y a un travail à faire là-bas pour sécuriser et faciliter leurs déplacements.
- Les passages les plus importants : centre-ville, Marquisats (entrée de Sévrier), et Genève Nord.
- Peu de passages vers Seynod, Annecy-le-Vieux, Meythet et Veyrier, mais il y a un fort potentiel.

Des propositions concrètes pour favoriser la pratique du vélo

Avenue de Genève Nord : améliorer les aménagements cyclables au niveau de Carrefour, créer des voies mixtes bus/vélo sur cette portion, poser du jalonnement cyclable notamment pour la rue des Alpini qui est un itinéraire BIS peu connu des cyclistes.

Marquisats (axe Sévrier) : continuer et achever l'aménagement cyclable entre la mairie d'Annecy et Bonlieu. Le trafic bien qu'à 30 km/h y est trop dense, et les entrées/sorties de la piste cyclable sur cette zone sont difficiles.

Centre-ville Favre/Sommeiller : les potelets métalliques de la piste cyclable de la rue Favre sont dangereux, il conviendrait de les remplacer par des potelets en plastiques. Rendre prioritaire la piste cyclable de la rue Favre sur le croisement avec la rue de la Paix.

Rue des usines (axe Annecy Cran-Gévrier) : continuer la piste cyclable située sous le pont du Rhône sur la rue des Usines et l'avenue Bouvard. Faire un jalonnement cyclable, car cette piste cyclable n'est pas très connue.

Pont de Tasset : la jonction sur le pont est dangereuse de par la circulation importantes et la cohabitation avec les camions. Il serait possible de faire une bande cyclable sur le pont, soit en l'agrandissant (passerelle en bois accolée) ou en récupérant le trottoir de gauche qui n'est pas utilisé par les piétons.

Tunnel piéton/rocade : enlever ou espacer les barrières, elles ne permettent pas l'accès d'un vélo avec une remorque ... A terme créer un accès plus grand pour les cyclistes et piétons

Viaduc de Brassilly : faire du jalonnement car cette piste cyclable est peu connue ; manque d'éclairage sur le Viaduc ; l'insertion des cyclistes sur la rue du Jourdil est difficile et dangereuse, il serait préférable de continuer la piste cyclable jusqu'au rond-point.

Méthodologie

Les comptages sont réalisés le matin pendant 1h (de 7h30 à 8h30 ou 7h45 à 8h45) pour comptabiliser en priorité les cyclistes quotidiens (scolaires, travailleurs ...). Les jours privilégiés de comptage sont le mardi et le jeudi pour éviter les temps partiels, les week-ends prolongés, les vacances, les jours fériés et ponts. La météo influence la fréquentation, les comptages sont donc réalisés hors période de pluie/neige, de préférence au printemps et à l'automne.